

Zeitschrift:	Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber:	École fédérale de sport de Macolin
Band:	54 (1997)
Heft:	3
Artikel:	Brochure d'information "Le sport dans la prévention des toxicomanies chez les jeunes" : la prévention des toxicomanies
Autor:	Lehmann, Anton / Schaub-Reisle, Maja
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-997965

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Brochure d'information «Le sport dans la prévention des toxicomanies chez les jeunes»

La prévention des toxicomanies

Anton Lehmann, Maja Schaub Reisle

Traduction: Nicole Buchser

Photos: Hugo Rust

Chaque monitrice et chaque moniteur devrait avoir davantage d'assurance vis-à-vis des jeunes à risque et au comportement frappant. Les longues années d'efforts et de recherches consacrées au thème de la drogue et du sport ont permis d'acquérir de vastes connaissances en la matière et de créer un groupe de spécialistes engagés. Anton Lehmann, responsable du service «Drogues et sport» à l'EFSM et Maja Schaub Reisle, thérapeute de famille au Drop-in à Bienne, ont bien voulu répondre à nos questions. (Ny)



MACOLIN: Sur quelle base et dans quel but cette publication a-t-elle été conçue?

Anton Lehmann: Tout a commencé avec la campagne «Drogues, ou sport?», mise sur pied par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et l'Ecole fédérale de sport de Macolin (EFSM). Dans ce contexte, des cours sur la prévention des toxicomanies ont été organisés, qui s'adressaient principalement aux moniteurs et monitrices de sport soucieux d'élargir leur connaissance du sujet (projet PARTICIPEZplus). La publication dont nous parlons ici poursuit ce travail d'information et de sensibilisation en reprenant, notamment, certaines questions qui ont été régulièrement soulevées par les participants à ces cours.

MACOLIN: Qu'est-ce qui vous a amenée à collaborer avec des spécialistes du sport, en l'occurrence avec l'EFSM?

Maja Schaub Reisle: Bienne est à deux pas de Macolin et vice versa. C'est à l'occasion de la première séance d'information consacrée au thème des toxicomanies et destinée aux moniteurs et monitrices de sport qu'est née notre collaboration. Par la suite, j'ai été invitée à participer, en tant que représentante des milieux de la santé et de la prévention des toxicomanies, à la direction du projet «Drogues, ou sport?». Mon souci premier a toujours été de situer le rôle du sport dans le contexte général de la prévention des toxicomanies et de l'éducation à la santé. Je suis convaincue que le sport détient, lorsqu'il est pratiqué correctement, les qualités nécessaires à une action préventive optimale (par exemple, lorsque l'activité physique est envisagée comme un principe de vie ou lorsque le sport permet de communier avec soi-même, avec autrui et son environnement). Les affinités personnelles qui m'ont unie à mes collègues, notamment à Anton Lehmann, ont rendu mon travail encore plus passionnant.

MACOLIN: Quels sont les avantages à collaborer avec des spécialistes de la prévention des toxicomanies? Et quels problèmes cette collaboration peut-elle poser?

Anton Lehmann: En fait, cette collaboration est incontournable vu la complexité du sujet. Mais elle est aussi fructueuse puisqu'elle ne présente quasiment que des avantages. Elle presuppose que chaque partie se distancie de son point de vue particulier pour se rapprocher du problème à traiter et travailler de façon concrète à l'ébauche de solutions. En faisant appel à des professionnels qui sont confrontés quotidiennement à la toxicomanie, nous avons voulu aussi signaler que nous n'attendons pas des protagonistes du sport qu'ils accomplissent des miracles. Les moniteurs de sport amateurs devraient en effet, dans les cas délicats,

s'adresser à un centre de consultation ou à tout autre service compétent.

En fin de compte, les seuls problèmes que peut poser une telle collaboration sont d'ordre personnel ou professionnel. Dans ce cas, le fossé (culturel) qui sépare les deux parties peut fort bien se creuser au lieu de se combler. On se heurte à ce genre de situations par exemple quand les spécialistes du sport abordent la collaboration avec des préjugés à l'égard de leurs partenaires ou, inversement, quand les personnes actives dans la prévention des toxicomanies affichent une vision négative et bornée du sport.

MACOLIN: Vous avez traité de manière assez approfondie les notions de santé, de toxicomanie et de prévention dans votre brochure. Pourquoi donc?

Maja Schaub Reisle: Nous avons voulu commencer par créer une base claire pour pouvoir ensuite présenter des possibilités d'intervention pratique qui vont plus loin que les avertissements habituels, du genre «Attention, danger!» ou «C'est interdit par la loi!» En ce qui concerne la toxicomanie, nous avons préféré – plutôt que de nous livrer à une longue énumération des causes – nous intéresser aux motivations, c'est-à-dire aux besoins que les drogues sont censées satisfaire. Cette approche débouche sur une stratégie d'anticipation qui considère le changement recherché à la fois comme un processus, un cheminement et un but à atteindre et qui aboutit finalement à un mieux-vivre ou du moins à l'aptitude correspondante.

MACOLIN: Mais la définition du sport ne peut-elle pas prêter aussi à discussion?

Anton Lehmann: Vu ses innombrables facettes, le sport donne lui aussi effectivement lieu à de multiples interprétations, liées à des valeurs, des fonctions et des idéologies différentes. Nous nous sommes attachés à cerner dans le sport les aspects que nous estimons optimaux pour la prévention, aspects qui ont parfois aussi leurs mauvais côtés. C'est justement cette ambivalence qui fait du sport un instrument précieux pour le travail de prévention des toxicomanies, car elle permet de découvrir comment les effets du sport, les comportements adoptés et les expériences réalisées peuvent basculer du positif au négatif et vice versa.

MACOLIN: Dans votre brochure, vous parlez des jeunes à risque. A quoi peut-on reconnaître un adolescent à risque?

Solution

Un jeu et on «spor't» mieux...

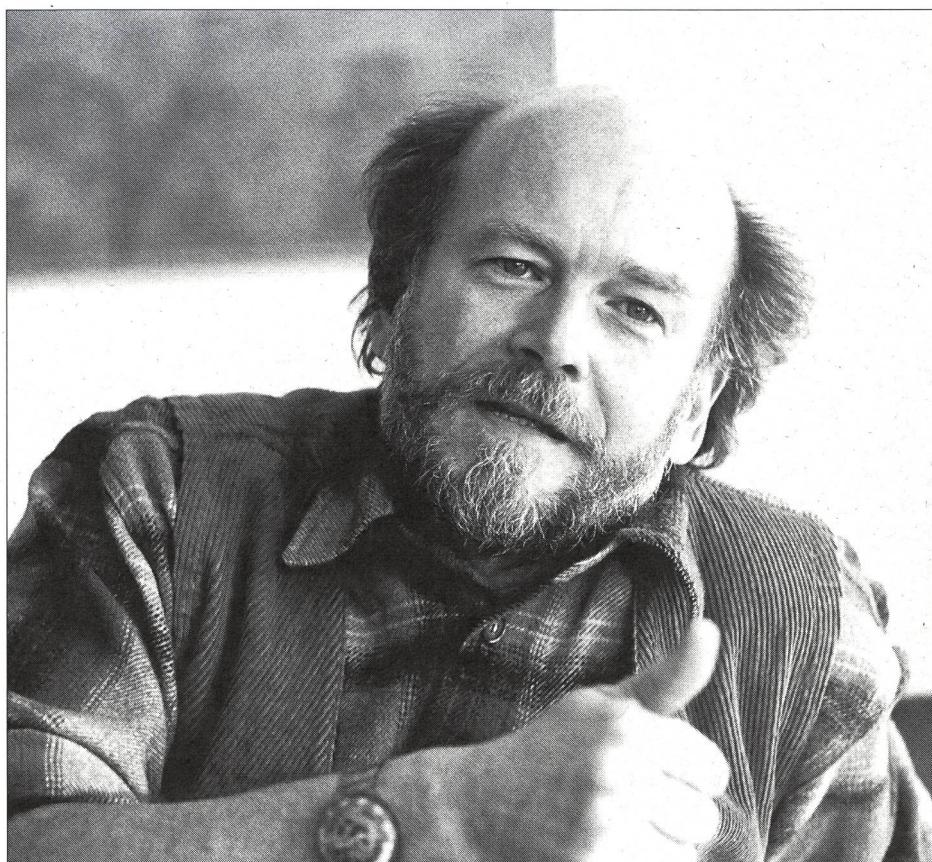
Et vous me dites...
1. Rugby - 2. Basket - 3. Tr -
4. Hockey - 5. Lutte - 6. Curling -
7. Gymnastique - 8. Cyclisme - 9. Na -
tatlon - 10. GOLF

A quels signes faut-il être attentif et comment peut-on réagir?

Maja Schaub Reisle: Le modèle d'intervention que nous décrivons se fonde sur le schéma de communication relationnelle «classique». Ce schéma veut que les comportements frappants ne soient pas a priori interprétés comme des signes de risque. Ce qui importe avant tout, c'est que les moniteurs et les monitrices de sport soient attentifs aux signaux émis par les adolescents, qu'ils engagent le dialogue de manière neutre, qu'ils écoutent les explications données par les intéressés et qu'ils cherchent ensuite, ensemble, à interpréter le comportement adopté et à résoudre les problèmes qui se posent dans ce contexte. Cette démarche est illustrée dans la brochure à l'aide d'exemples concrets.

MACOLIN: Quel rôle le sport peut-il jouer auprès des jeunes à risque?

Anton Lehmann: Le sport contribue à rendre les jeunes plus forts, au propre comme au figuré, dans la mesure où il permet de leur inspirer des sentiments profonds d'appartenance et d'estime de soi. Les expériences sensorielles, en particulier les expériences de contrastes (par exemple, proximité – distance, reconnaissance – rejet, succès – échec, excitation – ennui, etc.) font partie intégrante du sport et sont particulièrement précieuses sur le plan pédagogique. Le sport offre – de façon quasi intrinsèque – de multiples possibilités d'exercer un contrôle sur la réalité, d'expérimenter (sans danger) des limites et des risques, de résoudre des conflits de façon constructive, etc. Les conditions cadres, les règles et les rituels qui sont adoptés jouent un rôle impor-



tant, comme le montrent les exemples présentés dans la brochure.

MACOLIN: Pourquoi avez-vous choisi de parler plus spécialement de l'ecstasy et du cannabis?

Maja Schaub Reisle: Parce que dans tous les cours de prévention organisés jusqu'ici, nous avons été interrogés à ce sujet. Nous avons eu l'impression que bon nombre de moniteurs J+S ont déjà été confrontés concrètement à cette problématique. Et puis, parler de ces deux drogues à la mode nous permet une fois de plus de faire valoir notre point de vue. La liste des arguments – notamment ceux qui relativisent les avantages apparents de l'ecstasy et du cannabis sur le sport – doit permettre aux moniteurs et monitrices de sport de nuancer leur réaction et de l'adapter aux circonstances. Nous avons d'ailleurs repris dans ce contexte le modèle d'intervention cité plus haut.

MACOLIN: Comment cette brochure va-t-elle être utilisée dans le cadre de la prévention des toxicomanies (par le sport)?

Anton Lehmann: Cette brochure peut être commandée contre une modique participation auprès de l'EFSM et de la VSD (Verband Sucht und Drogenfachleute Deutschschweiz) à Dornach. Les deux annexes concernant l'ecstasy et le cannabis seront également distribuées gratuitement sous forme de dépliants.

D'après nous, cette brochure devrait rendre service à tous ceux qui assument une responsabilité à l'égard des (jeunes) sportifs. Les fédérations et les sociétés

sportives, ainsi que les écoles et les écoles professionnelles, font partie des destinataires potentiels de cette publication. Nous cherchons par ailleurs à intégrer cette thématique dans la formation des maîtres d'éducation physique et des maîtres de sport.

Mais le principal groupe cible reste celui des moniteurs J+S, qui se recensent par milliers, toutes branches confondues. En cherchant à les sensibiliser, nous ne voulons pas alourdir leurs responsabilités, mais au contraire leur fournir des éléments d'information qui devraient leur permettre d'avoir davantage confiance en eux. Il est prévu de distribuer gratuitement cette brochure aux moniteurs J+S, et ce à l'occasion d'une double leçon qui sera consacrée à ce thème dans le cadre des cours de perfectionnement. ■

Le sport dans la prévention des toxicomanies chez les jeunes

Informations de base et suggestions à l'attention des monitrices et des moniteurs de sport

Auteurs:

Anton Lehmann, EFSM
Maja Schaub Reisle, Drop-in, Biel

Editeurs:

Office fédéral de la santé publique, Berne
Ecole fédérale de sport de Macolin, Macolin

Commande:

– Médiathèque de l'EFSM,
2532 Macolin
– Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3003 Berne

Prix:

10 fr.
La brochure peut être obtenue dès le mois de mars.

Le But • Le But

Tournois à six+ Tournois par équipes Sport pour tous

Tarifs d'insertion auprès de
A. Bassin, Arvenweg 11, 4528 Zuchwil
Parution: 2 fois par an

Le But • Eté mi-avril
Délai d'envoi des annonces 20 mars

En vente au kiosque mi-avril

Le But • Hiver mi-octobre
Délai d'envoi des annonces 30 sept.